

POLYNESIE FRANCAISE VILLE DE MAHINA ILE DE TAHITI		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL																																																																																																			
DATE DE CONVOCATION 23.10.2019		L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf octobre, le conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni dans la salle de conseil de la mairie de Mahina en séance publique sous la présidence de monsieur le Maire, Damas TEUIRA.																																																																																																			
DATE D’AFFICHAGE 23.10.2019		<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOM & PRENOM</th> <th>PRESENT</th> <th>ABSENT</th> <th>PROCURATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>M. Damas TEUIRA</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Frédéric FRITCH</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Tenuhiarii FAUA</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Bran QUINQUIS</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Marie-Pauline COJAN</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Léonce YEE ON</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Vaiora OOPA</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Jacki VERO</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Célestine WONG</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				NOM & PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION	M. Damas TEUIRA	X			M. Frédéric FRITCH	X			Mme Tenuhiarii FAUA	X			M. Bran QUINQUIS	X			Mme Marie-Pauline COJAN	X			M. Léonce YEE ON	X			Mme Vaiora OOPA		X		M. Jacki VERO	X			Mme Célestine WONG	X																																																										
NOM & PRENOM	PRESENT					ABSENT	PROCURATION																																																																																														
M. Damas TEUIRA	X																																																																																																				
M. Frédéric FRITCH	X																																																																																																				
Mme Tenuhiarii FAUA	X																																																																																																				
M. Bran QUINQUIS	X																																																																																																				
Mme Marie-Pauline COJAN	X																																																																																																				
M. Léonce YEE ON	X																																																																																																				
Mme Vaiora OOPA						X																																																																																															
M. Jacki VERO	X																																																																																																				
Mme Célestine WONG	X																																																																																																				
DATE DE SEANCE 29.10.2019																																																																																																					
NOMBRE DE CONSEILLERS																																																																																																					
En exercice	33																																																																																																				
Présents	22																																																																																																				
Procurations	04																																																																																																				
Votants	26																																																																																																				
Abstention	0																																																																																																				
Suffrages exprimés	26																																																																																																				
POUR	26																																																																																																				
CONTRE	00																																																																																																				
		<table border="1"> <tbody> <tr><td>Mme Chantal KWONG</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Marie PAOFAI</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Yves IZAL</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Chestine IRITI</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Samuel HEUEA</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Tariu TEHEI</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Edgar FRITCH</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Benjamin COLOMBANI</td><td></td><td>X</td><td>Marie-Pauline COJAN</td></tr> <tr><td>Mme Lory PAOFAI</td><td></td><td>X</td><td>Damas TEUIRA</td></tr> <tr><td>Mme Lorna OPUTU</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Jimmy TEAUROA</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Vanessa TEMATARU</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Orama GOODING</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Gloria TEIPOARII</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Warren AFO</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Lucie LUCAS</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Patrick LEBOUCHER</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Marcelle CALMEL</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Sandy CHANGUY</td><td></td><td>X</td><td>Marcelle CALMEL</td></tr> <tr><td>M. Joe MATITAI</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Hervé TAPUTUARAI</td><td></td><td>X</td><td>Lucie LUCAS</td></tr> <tr><td>M. James BOURINEAU</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Tehotu MAPOTOEKE</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Georges TAIMANA</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Mme Chantal KWONG	X			Mme Marie PAOFAI		X		M. Yves IZAL	X			Mme Chestine IRITI	X			M. Samuel HEUEA	X			M. Tariu TEHEI	X			M. Edgar FRITCH	X			M. Benjamin COLOMBANI		X	Marie-Pauline COJAN	Mme Lory PAOFAI		X	Damas TEUIRA	Mme Lorna OPUTU		X		M. Jimmy TEAUROA		X		Mme Vanessa TEMATARU		X		Mme Orama GOODING	X			Mme Gloria TEIPOARII	X			M. Warren AFO	X			Mme Lucie LUCAS	X			M. Patrick LEBOUCHER	X			Mme Marcelle CALMEL	X			Mme Sandy CHANGUY		X	Marcelle CALMEL	M. Joe MATITAI	X			M. Hervé TAPUTUARAI		X	Lucie LUCAS	M. James BOURINEAU		X		Mme Tehotu MAPOTOEKE		X		M. Georges TAIMANA	X		
Mme Chantal KWONG	X																																																																																																				
Mme Marie PAOFAI		X																																																																																																			
M. Yves IZAL	X																																																																																																				
Mme Chestine IRITI	X																																																																																																				
M. Samuel HEUEA	X																																																																																																				
M. Tariu TEHEI	X																																																																																																				
M. Edgar FRITCH	X																																																																																																				
M. Benjamin COLOMBANI		X	Marie-Pauline COJAN																																																																																																		
Mme Lory PAOFAI		X	Damas TEUIRA																																																																																																		
Mme Lorna OPUTU		X																																																																																																			
M. Jimmy TEAUROA		X																																																																																																			
Mme Vanessa TEMATARU		X																																																																																																			
Mme Orama GOODING	X																																																																																																				
Mme Gloria TEIPOARII	X																																																																																																				
M. Warren AFO	X																																																																																																				
Mme Lucie LUCAS	X																																																																																																				
M. Patrick LEBOUCHER	X																																																																																																				
Mme Marcelle CALMEL	X																																																																																																				
Mme Sandy CHANGUY		X	Marcelle CALMEL																																																																																																		
M. Joe MATITAI	X																																																																																																				
M. Hervé TAPUTUARAI		X	Lucie LUCAS																																																																																																		
M. James BOURINEAU		X																																																																																																			
Mme Tehotu MAPOTOEKE		X																																																																																																			
M. Georges TAIMANA	X																																																																																																				
		Formant la majorité des membres en exercice Absents : 11 Madame Célestine WONG, 8 ^{ème} Adjoint au Maire a été élu secrétaire.																																																																																																			

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
12 NOV. 2019
N° / IDV

12.11.19. 8481
 Directeur :
 Date :
 G.A.
 D.C.S.
 D.I.R.
 D.B.T.
 D.R.E.
 T.V.X.
 O.S.T.E.P.
 D.C.A.P.
 D.F.R.
 D.R.H.
 D.P.M.
 D.L.C.S.

Extrait du registre de la délibération n° 092-2019 du 29.10.2019 approuvent l'opération « travaux d'aménagement et de sécurisation du quai de transfert des services techniques – Régie déchets », le dossier technique, le plan de financement et autorisant le maire à signer la convention financière avec les représentants de l'Etat et Pays.

Approuvant l'opération « travaux d'aménagement et de sécurisation du quai de transfert des services techniques – Régie déchets », le dossier technique, le plan de financement et autorisant le maire à signer la convention financière avec les représentants de l'Etat et du Pays.

- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française modifiée ;
- Vu la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu la loi n°71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu le décret n°72/407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des première, deuxième et cinquième partie du C.G.C.T ;
- Considérant l'appel à projet 2020 du Contrat de projets Etat-Polynésie française relatif au financement de projets d'investissements communaux (2015-2020) ;
- Vu les nécessités de service ;

EN SA SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2019

- ADOPTE -

Article 1 : Le principe de l'opération « Travaux d'aménagement et de sécurisation du quai de transfert des services techniques – régie déchets » est approuvé.

Article 2 : Le dossier technique est validé.

Article 3 : Le plan de financement de l'opération est accepté et se présente ainsi qu'il suit :

Désignation	Coût total TTC	Commune	Contrat de Projets
Travaux d'aménagement et de sécurisation du quai de transfert	18 000 000 XPF	2 700 000 XPF	15 300 000 XPF
Taux	100%	15%	85%

Article 4 : Le Maire est autorisé à signer les conventions de financements correspondantes ainsi que tout acte à intervenir pour régler les conditions de versement des subventions ainsi que tout autre document relatif à cette opération.

Article 5 : Le Maire est habilité à lancer les consultations nécessaires et à signer les marchés ainsi que les avenants éventuels à cette opération.

Article 6 : La dépense y afférente est imputable au Budget Annexe Déchets.

Article 7 :

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. La juridiction administrative peut aussi être saisie par application de télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Acte rendu exécutoire après envoi à la subdivision administrative

Le12.11.2019..... et affichage le12.11.2019.....

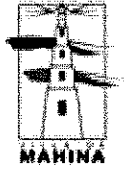


1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the specific procedures and protocols that must be followed to ensure that all records are properly maintained and updated. This includes regular audits and reviews to verify the accuracy of the data.

3. The third part of the document provides a detailed overview of the various systems and tools used to manage and store these records. It highlights the importance of using secure and reliable technology to protect sensitive information.

4. The final part of the document concludes by reiterating the commitment to high standards of record-keeping and the ongoing effort to improve and refine these processes over time.



Rapport de présentation

Relatif à un projet délibération approuvant l'opération « travaux d'aménagement et de sécurisation du quai de transfert des services techniques – Régie déchets », le dossier technique, le plan de financement et autorisant le maire à signer la convention financière avec les représentants de l'Etat et du pays ;

Mesdames, Messieurs les Adjointes au Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

La présente délibération vise à solliciter le concours financier du Contrat de Projets pour la réalisation de travaux d'aménagement et de sécurisation du quai de transfert, situé à l'arrière du parc à matériel des services techniques. Cet équipement est exploité par la régie déchets.

Le quai de transfert permet de charger et regrouper le contenu des camions de collecte des ordures ménagères et des encombrants dans des camions de plus grande capacité (les Ampliroll et leurs bennes de 30m³). Situé derrière notre parc à matériel, il permet d'optimiser les transports et de limiter les déplacements de nos véhicules vers le CRT de Motu Uta. Il contribue à la diminution des embouteillages et de la pollution générés par nos camions.

Notre projet consiste en la sécurisation du site par la pose d'une clôture anti-intrusion et anti-envol des déchets autour de la partie haute du quai.

Les aménagements prévus consistent en la réalisation de deux radiers ainsi que d'une rampe d'accès en béton afin de sécuriser l'accès des camions, le site actuel étant réalisé en terre battue et tout venant.

Ces aménagements permettront de répondre aux besoins liés aux différentes missions actuellement opérées par le service mais également d'offrir un service public de qualité.

Les objectifs sont de :

- Sécuriser et contrôler l'accès au site ;
- Limiter l'envol des déchets ménagers ;
- Sécuriser la circulation et les manœuvres des Poids lourds ;

Les résultats attendus sont de :

- Permettre une meilleure organisation du service ;
- Limiter les pannes sur les véhicules, liées à la présence permanente de poussière et de boue ;
- Offrir de meilleures conditions de travail aux cantonniers et aux chauffeurs.

Il est donc nécessaire de procéder à ces travaux.

Tel est le projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Le Maire,

Damas TEUIRA

